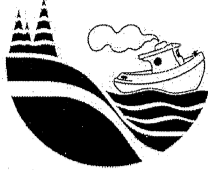


MUNICIPALITÉ DE



CANTLEY

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 270-05**

**AVIS** est donné par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Cantley, que, lors de la session régulière du conseil municipal qui sera tenue le 12 février 2013 à 19 h au 47, chemin Sainte-Élisabeth, à la Fabrique de la paroisse de Cantley, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet, : permettre une opération cadastrale créant un lot ayant une largeur mesurée à la ligne avant de 27,76 m en dérogation aux articles 3.2.1 et 3.2.2.2 du Règlement de lotissement numéro 270-05, lesquels stipulent que la largeur mesurée à la ligne avant ne peut être inférieure à 48 mètres.

Identification du site concerné :      Lot concerné 4 074 392 du Cadastre du Québec  
   Lot projeté 5 216 533  
   19, chemin Vigneault

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation mineure par écrit avant le jour de la séance ou lors de la session régulière du conseil du 12 février 2013 débutant à 19 h. Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la Maison des bâtisseurs au 8, chemin River à Cantley au numéro de téléphone 819 827-3434 ou sur le site Internet [www.cantley.ca](http://www.cantley.ca).

Donné à Cantley, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an deux mille treize.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Jean-Pierre Valiquette". The signature is fluid and cursive.

Jean-Pierre Valiquette  
Directeur général